

ASSEMBLÉE NATIONALE

PLFR 2020 - (N° 2758)

Commission	
Gouvernement	

AMENDEMENT

N ° 3

présenté par
M. Taché et Mme Lazaar

ARTICLE 2**ÉTAT B****Mission « Solidarité, insertion et égalité des chances »**

Amendement irrecevable au titre de l'article 40 de la constitution.